

## LE PROJET SOCIAL

Définition : c'est un travail commun réalisé avec les administrateurs, les habitants, les bénévoles et les salariés afin de définir les missions du Centre Social en fonction des besoins de sa population et de son territoire afin d'obtenir l'agrément de la Caisse d'Allocations Familiales.

Pour 2010 à 2013 : les valeurs que le Centres Social souhaite porter sont :

- Le lien social : où le Centre Social est un lieu d'échange intergénérationnel
- Le partage : dans la communication, l'écoute et la construction
- Le Civisme : dans le respect des autres et des règles
- La solidarité : œuvrer ensemble pour le bien de tous.

Suite à divers questionnements et enquêtes, l'association a défini des objectifs à mettre en œuvre. En ce qui concerne le Multi accueil, 3 point principaux ont été retenus :

- **COMMUNIQUER** : aussi bien entre nous qu'avec les parents ou les partenaires.

Pour cela nous avons des réunions d'équipe mensuelles avec le médecin et la directrice du Centre Social afin d'échanger sur nos pratiques et de construire des projets ensemble.

Un courrier trimestriel est diffusé aux parents afin de les tenir au courant du fonctionnement de la structure.

Nous faisons aussi des bilans réguliers avec nos divers partenaires pour conserver le lien.

- **PROPOSER UNE OUVERTURE VERS L'EXTERIEUR** : afin de découvrir de nouveaux lieux et d'éveiller la curiosité des enfants.

Pour cela, nous proposons diverses sorties aux enfants pour aller à la rencontre de nos partenaires locaux tels que la médiathèque, l'accueil de loisirs, la ludothèque, la maison de retraite, les écoles maternelles... mais aussi de découvrir de nouveaux endroits comme la piscine, la ferme ou le lac...

- **EFFECTUER UN TRAVAIL COMMUN DE TRANSVERSALITE** :

Ce qui signifie se retrouver ensemble au-delà de la Mouffletterie, en s'intégrant dans des actions plus globales du Centre Social ; comme se retrouver autour de temps conviviaux (fête de Noël, d'été, pique-nique du Centre Social..). Mais cela signifie aussi s'ouvrir aux autres en intégrant de nouveaux partenaires comme le Centre d'Action Médico Social Précoce (CAMSP) afin d'assurer une meilleure prise en charge des enfants porteurs de handicap.

Ce projet est écrit pour 3 ans et est évalué chaque année avec l'ensemble des salariés, ce qui permet de réajuster nos actions si besoin.